

Cette chronique est très largement inspirée des périodiques du Musée Herstalien N° 162 et 164.
Tous mes remerciements à notre ancien collègue, vice-président des Amis du Musée Herstalien, Pierre Baré pour son travail d'historien de Herstal...
Merci Ami Pierrot de m'avoir prêté ta lume.

Du bureau de bienfaisance au Centre Public d'Action Sociale, De l'Hospice pour Vieillards à la Résidence Louis Demeuse.

Oufti. Qu'éne affair à Hèsta.

L'istwèr di l'hospiss, n'è-l' prindez nin po mâ, min... c'est Dallas, hin valèt !

C'est vers 1860 déjà que l'administration communale, sous le mayorat de Léonard Masset, avait imaginé créer à Herstal une « salle hospice » pour vieillards et infirmes.
Le projet fut refusé en 1861 par les instances provinciales.

Mais, l'idée chemine et Jean-Guillaume Delarge, grand cœur à la charité toujours agissante veut doter Herstal d'un « Hospice pour Vieillards ». Il fonde en 1873 la « Royale Dramatique Wallonne » dans le but de réunir des fonds pour soutenir son projet.

En 1885, le bourgmestre Hypolite Grégoire reprend le projet de L. Masset et l'administration communale instaure une « commission administrative des hospices civils » pour épauler le projet et dans la foulée est créé un « Comité de l'Hospice » pour rassembler toutes les bonnes volontés. « Les enfants de la cour Pépin » et la dramatique « Le Pilé Wallon », comme beaucoup d'autres sociétés contribuèrent aussi pendant des années à alimenter la cassette du « Comité de l'Hospice ».



À sa mort en 1888, Louis Demeuse, vieux célibataire, ami intime de Jean-Guillaume Delarge, fait donation d'une somme de 100.000 francs/or aux bénéfices de « l'Oeuvre ».

Les premiers plans, cahiers des charges et devis pour l'édification d'un « hospice - hôpital - orphelinat - maternité » sont approuvés par la Commission des Hospices et les autorités administratives de Herstal et transmis aux autorités gouvernementales en 1889...

Vers 1897, le bourgmestre Hubert Sacré reprend le projet d'édification d'un hôpital de L. Masset (1860) déjà relancé par H. Grégoire (1885). Mais en dépit de l'apport de la donation Louis Demeuse (devenue effective près de 10 ans après la mort du donateur à la suite d'un problème d'usufruit), il ne pourra, lui non plus, le mener à son terme.

Il convient ici de rappeler qu'en cette période entre deux siècles, beaucoup d'autres besoins devaient être rencontrés (hygiène, écoles, urbanisme...) consécutivement au développement de la commune autour de la FN (fondée en 1889).

D'importantes luttes sociales marquent aussi cette période qui verra la création du POB (Parti Ouvrier Belge) en 1885. Le pays connaît une importante crise économique qui débouche sur les émeutes de 1886, sévèrement réprimées. En dépit du développement industriel qui suit la crise, une importante partie de la population reste dans une grande précarité et les bureaux de bienfaisance en général et à Herstal en particulier, peinent à faire face au nombre de familles démunies. À l'aube du XXe siècle, après moult démarches et tractations, on pensait pourtant toucher au but.

En 1898, un embryon d'intercommunale (déjà) est en place (Herstal, Wandre, Jupille, Oupeye...) et constitue un "comité d'étude" pour organiser un concours d'architectes pour les plans d'un hôpital et d'un asile pour la vieillesse. En 1905, plans, notices et brochures étaient exhibés à l'exposition de Liège. Mais au moment de concrétiser le projet, en 1906, on constata qu'on avait perdu de vue l'acquisition des terrains !!! De plus, si toutes les communes reconnaissent la nécessité de construire un asile-hôpital intercommunal, elles commencent à quitter le projet quand on parle de la facture à payer pour le premier bâtiment.

Le constat est amer: l'établissement d'une convention entre communes limitrophes quant à la répartition des charges ou le calcul des interventions est presque impossible !

Un malheur arrivant rarement seul, les autorités herstaliennes furent informées, qu'à la suite de difficultés financières, les subsides de l'État et de la Province ne pourraient pas être accordés...

La Première Guerre mondiale vint ensuite bouleverser tous les plans et anéantir tous les espoirs...

Après la guerre, le pays se restructure et la loi organique du 10 mars 1925 organise la fusion des « Bureaux de Bienfaisance » (distribution des secours à domicile) et des Hospices Civils (chargés de l'hébergement des malades) en un seul organisme public : la Commission d'Assistance Publique. À l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de Guillaume Delarge en 1929, le projet de création de l'« Hospice des Vieillards » refait surface, les membres de la Royale Dramatique Wallonne ne désarment pas et reviennent encore résolument à la charge en 1931. En parallèle, ils souhaitent avoir un représentant au sein de la CAP, ce qui leur fut fermement refusé : les membres de la CAP se considérant comme les seuls représentants ayant pouvoir de décision !

La confiance des sociétés donatrices est ébranlée et le divorce avec l'autorité communale semble consommé. Les uns se retranchent derrière leur monopole officiel, les autres leur reprochent leur inertie à réaliser l'« Hospice des Vieillards », projet pour lequel ils versaient fidèlement des sommes importantes depuis plus de cinquante ans.

En novembre 1933 fut instauré un Bureau Permanent (art. 26 de la loi de 1925 !!!) dont une des premières décisions fut d'étudier la création *éventuelle* d'un Hospice de Vieillards !

En décembre 1934, la Royale Dramatique Wallonne par sa société coopérative « Les Vix Wallons » disposait d'une importante somme d'argent. Face au peu d'empressement des politiques, "Les Vix Wallons" leur signifiaient que ces fonds ne seraient versés à la CAP qu'au moment où une décision serait enfin prise d'ouvrir le dossier de construction de l'Hospice !

Le dégel des relations entre les parties s'amorce : la carotte améliore-t-elle la vision de l'avenir ?

À la suite de la pression populaire constante, la machine paraît s'emballer et en août 1935, les membres de la CAP prennent enfin le problème à bras-le-corps et mettent sur pied une commission spéciale chargée d'étudier le dossier de l'« Hospice ». Un premier rapport sort en décembre 1935 et en mars 1936, la CAP charge l'architecte Henri Sauveur de rédiger de nouveaux plans. (Il s'était déjà investi dans ce projet en 1932 !).

Cependant, ce 15 mars 1936, encore un nouvel os dans la noce ! Louis Gatin, président de la CAP, sous de bien fallacieux prétextes écarte la Royale Dramatique Wallonne du dossier. L'incendie est rallumé et il est vertement et justement reproché aux membres de la CAP de récolter les lauriers de l'Oeuvre de Guillaume Delarge, sans jamais avoir ensemencé le terrain.

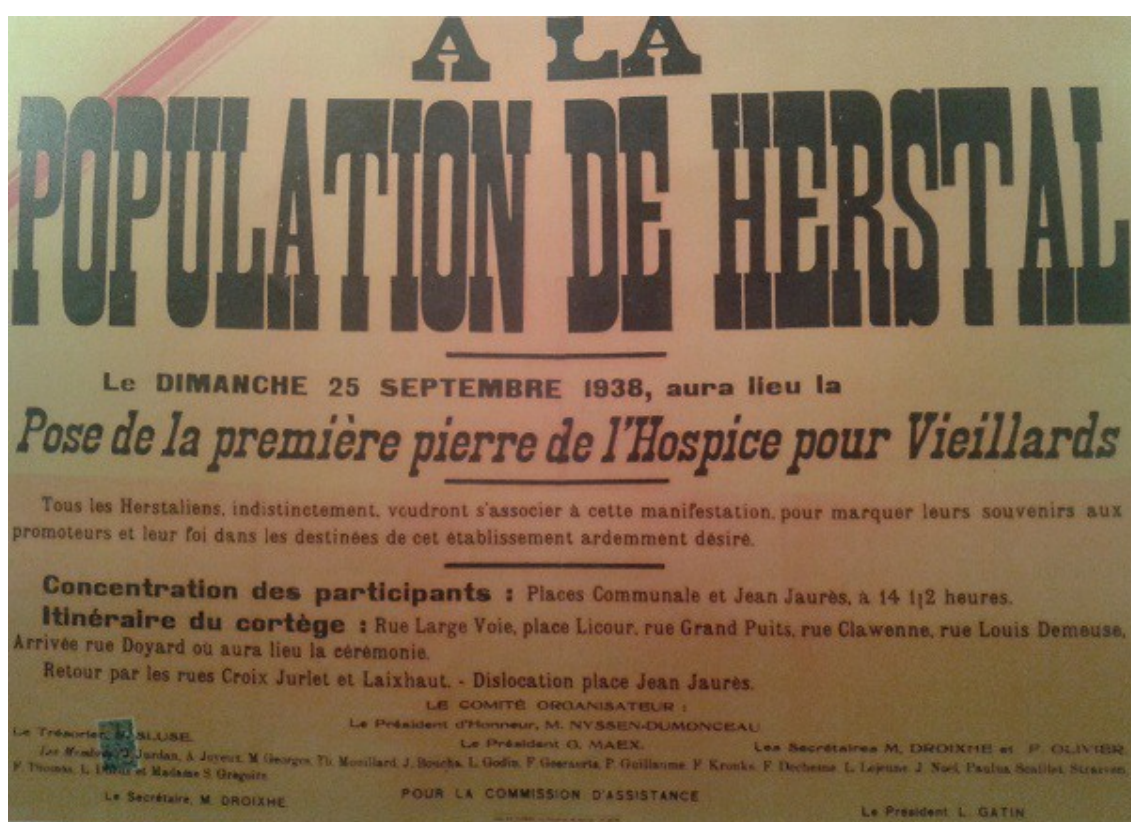
Le 11 avril 1936, l'avant-projet est accepté par la CAP, mais la Commission Supérieure d'Hygiène, en bonne logique administrative, remanie totalement les plans et l'architecte Sauveur doit élaborer un nouvel avant-projet, qui sera approuvé dès le 14 octobre !

Le 25 mars 1938, les adjudicataires pour la maçonnerie et la menuiserie sont désignés et l'ordre de début des travaux est donné le 15 juillet 1938.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la commune de Herstal est informée qu'un subside de 20 % du montant du devis est accordé par le Ministère des Travaux.

On soulignera quand même que les prix ont triplé par rapport à l'avant-projet de 1936 !

Une manifestation solennelle fut organisée pour la pose de la première pierre le 25 septembre 1938. Un cortège s'étirant de la place communale à la rue Louis Demeuse rassemblait la population et plus d'une cinquantaine de sociétés et groupes divers contributive à l'oeuvre de G. Delarge.



Dans son discours, après avoir salué les autorités provinciales et gouvernementales, le bourgmestre Michel Duchatto qui présidait ce grand rassemblement rendit un vibrant hommage aux diverses sociétés et notamment « Les enfants de la Cour Pépin », le « Pilé Wallon », le « Comité de l'Hospice ».

La Royale Dramatique Wallonne de Guillaume Delarge fut reconnue promotrice de l'Oeuvre et le nom de Louis Demeuse, généreux donateur, fut donné au futur édifice public destiné, en principe, à héberger 60 pensionnaires.

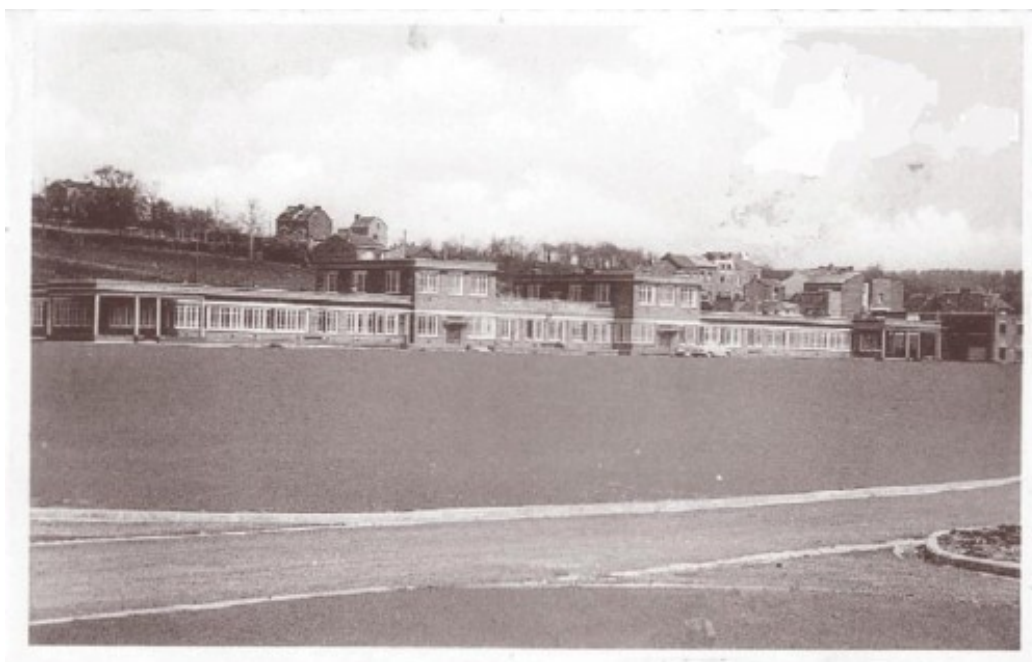
Cette démonstration publique scellera la réconciliation entre les différentes parties.

De nouveaux bruits de bottes feront se hâter l'achèvement d'une salle destinée à une infirmerie militaire, et en septembre 1939, le bâtiment est occupé par l'armée belge (des batteries de DCA sont même installées sur les plates-formes dans lesquelles des ouvertures furent percées). Plus tard, l'armée allemande et des ouvriers allemands travaillant à la FN accapareront les lieux.

En 1941, la CAP décide de mettre en culture les terrains entourant le bâtiment : ces hectares de bonnes terres fourniront les pommes de terre et les légumes pour la Soupe Populaire. Au début 1942, l'humidité a envahi les lieux : boiseries et ferronneries sont sérieusement abimées. Électricité, chauffage et plomberie ne sont toujours pas réalisés, manquent aussi le matériel de cuisine, le mobilier, la literie...

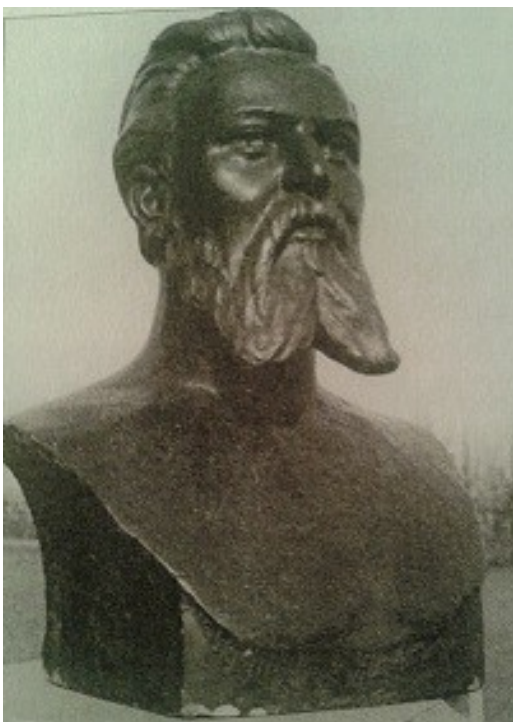
Les pillages et déprédations conjuguées à la raréfaction des matériaux (fonte, cuivre...) et aux hausses des prix nous éloignent encore un peu plus de la destination finale des bâtiments, à savoir une maison de repos. Mieux, en 1945, c'est l'armée américaine qui s'empare des lieux. Et, si les Américains lèvent le camp le 24 septembre 1945, nécessité faisant loi, « l'hospice » est transformé provisoirement en centre scolaire moyen et primaire et accueille des élèves de l'athénée et des écoles communales. Il faut savoir que des établissements scolaires étaient encore occupés par les troupes américaines et que les « bombes volantes » (les VI et les VII) en avaient abîmé d'autres.

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la commune de Herstal retrouve son autonomie d'action et de décision, mais la situation est telle que la CAP doit continuer les multiples opérations de secours en faveur de la population et ce n'est que le 10 décembre 1947 qu'elle reprend l'étude du dossier de « l'hospice ». Il faudra encore attendre mars 1950 pour que soit procédé à l'adjudication officielle des travaux de remise en état et de finition du bâtiment.



On voyait enfin le bout du tunnel et en vue de l'ouverture prochaine, dès juin 1952 fut fixée la liste du personnel à recruter : une économe, une infirmière, trois gardes-malades, trois femmes d'ouvrage, une cuisinière et une aide-cuisinière, une couturière et un médecin (sous contrat).

Comme lors de la pose de la première pierre en 1938, une foule imposante se réunit le dimanche 10 août 1952 pour l'inauguration de la maison de repos par le bourgmestre Andrien.



On remercia publiquement les promoteurs et bienfaiteurs de « l'Hospice » et le buste de Jean-Guillaume Delarge trôna dans le hall d'entrée.

Le premier pensionnaire, Joseph Renotte fut accueilli le 21 août.



Les premiers résidents et le personnel

La capacité d'hébergement fut rapidement dépassée : l'idée d'agrandissement fut envisagée dès 1956 et la CAP prit la décision de construire une nouvelle aile le 30 avril 1957. C'est le 25 décembre 1962 après un long et finalement très habituel cheminement du dossier que la firme Reynders fut désignée comme adjudicataires des travaux. Les premiers pensionnaires furent accueillis en juin 1966. Les Herstaliens commencent à oublier l'Hospice : le Home prend son envol. Désignée le 5 juin 1968, Marie-Paule Wilkin dirigera « la maison » pendant plus de 30 ans, lui assurant un renom de qualité.



Le Home Louis Demeuse

Les aménagements du parc seront finalisés en 1980, le Home cède doucement la place à la Résidence Louis Demeuse, la RLD.

Les normes d'hébergement (confort et sécurité des pensionnaires) évoluent et le bâtiment originel de 1952 en dépit de travaux de rénovation est devenu totalement obsolète et inadapté. La construction d'une nouvelle aile répondant aux normes des « maisons de repos et de soins » est envisagée au début des années 1990... et la première pierre est symboliquement posée en octobre 1997.



Les travaux débutent effectivement l'année suivante et le transfert des pensionnaires dans les chambres flambant neuves a lieu en 2001. Le bâtiment originel de 1952 est définitivement abandonné par les résidents et est alors destiné à être démolì.

Le Home a terminé sa mue et la Résidence expose son plus beau plumage !



L'évolution des normes se poursuit et la mise en conformité de l'aile inaugurée en 1966 est déjà programmée et « doit » être effective, au plus tard, en 2010.



Ainsi, en 2005, le père Noël annonce au président du CPAS, Marcel Lhoest, que les subsides pour les travaux d'aménagement sont accordés par la Région Wallonne.

Mais, décidément, l'Histoire semble être un éternel recommencement !

Et dès 2006, le dossier semble reprendre une procession d'Echternach dans les méandres de l'Administration : on parle de documents égarés à Namur, de permis de bâtir périmés... et in fine, les premiers coups de marteau ne seront donnés qu'en fin d'année 2013.

L'histoire de la Résidence est intimement liée à l'évolution de l'aide publique.

La philosophie chère à Guillaume Delarge et ses amis en 1873, basée sur un concept de charité est révolue depuis longtemps. (En fait, l'idée de « charité chrétienne » est abolie dès 1789 par la Révolution française.) L'aide sociale est mieux structurée depuis 1925 et la création des CAP. Elle devient véritablement un droit reconnu en 1976 avec l'instauration du « minimex », la « Commission d'Assistance Publique » devient le « Centre Public d'Aide Sociale » qui se mue rapidement, dès 2002, en « Centre Public d'Action Sociale » et le « minimex » évolue lui aussi, se transformant en un « revenu d'intégration ».

Avec les difficultés économiques, les charges et les missions des CPAS évoluent et augmentent ; les moyens financiers nécessaires à leurs exécutions grèvent les finances communales. La nouvelle réglementation visant le droit aux indemnités de chômage, votée en 2013, risque fort d'encore plus obérer les finances des CPAS et en corollaire, celles des villes et des communes.

Si, comme on dit, la santé (état de complet bien-être physique, mental et social) n'a pas de prix, elle a un coût ! Dans les MR et les MRS, assurer des soins de qualité et un confort de vie, voire de fin de vie, à des conditions accessibles pour tous a un prix qu'il faut financer.

À l'aube du XXI^e siècle, une rumeur de rachat de la Résidence par l'IPAL (Intercommunale des Personnes Âgées de Liège et environs) circule. Marcel Lhoest, président du CPAS, s'oppose à cette cession : ce que d'aucuns considèrent comme un, voire LE joyau, du CPAS de Herstal doit rester et restera dans le giron du centre public herstalien !

Tel le phénix, la rumeur renaîtra régulièrement de ses cendres et sera plusieurs fois démentie par les responsables politiques, même si un déficit chronique et croissant est toujours stigmatisé.

Les membres du personnel restent inquiets pour leur avenir professionnel, celui de la Résidence et

des pensionnaires, mais le président Laverdeur se montre rassurant et, début 2013, annonce vouloir « couper les ailes du canard » (*sic*) !!! Ce qui, finalement, sera fait le 22 octobre 2013: le Conseil de l'Action Sociale mettra effectivement fin aux rumeurs en approuvant un protocole de négociation entre le CPAS, la Ville de Herstal et ISoSL, en vue d'aboutir à la reprise de la gestion de la RLD par ISoSL, idéalement au 1^{er} janvier 2014. (date rapidement reportée au 1^{er} avril.)

Les mandataires politiques se refusent majoritairement à céder la Résidence au secteur privé aux fins d'assurer des soins de qualité accessibles à tous et promettent un maintien de l'emploi des personnels, mieux garanti dans le secteur public.

ISoSL est une Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège née de la fusion, en 2008 de l'IPAL et du CHP (Centre Hospitalier Psychiatrique de Liège).

ISoSL possède une réelle expertise dans la gestion des maisons de repos, gestion que les mandataires du CPAS et de la ville de Herstal se déclarent désormais incapables d'assumer.

L'intercommunale devrait permettre une réduction des coûts de fonctionnement notamment par la gestion des ressources humaines et en centralisant des services techniques, administratifs, buanderie, cuisine...

Le divorce entre le CPAS et SA Résidence est consommé et les responsables politiques herstaliens s'engagent à verser une pension alimentaire à ISoSL pour garantir une transition tout en douceur...

Plus qu'une page qui se tourne, c'est un livre qui se ferme...

Mais ça, comme dirait Kipling, c'est une autre histoire...

Bibliographie

Périodiques bimestriels du Musée Herstalien n° 158, 162 et 164.

<http://politique.eu.org/spip.php?article2519>, Daniel Zamora.

<http://politique.eu.org/spip.php?article2897>, Bernadette Schaeck

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_bourgmestres_de_Herstal

<http://herstalencartespостales.skynetblogs.be>

A. Collard-Sacré, *La Libre Seigneurie de Herstal*, t. II, 1937

Les poètes di Hesta, éd. Comité Jean Lamoureux, Liège, 1925.

Journal « Le Soir » des 05 février 1996, 12 avril 2003, 3 décembre 2005, 19 décembre 2008, 26 décembre 2009.